



Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS • DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS • 46 avenue Gustave-Eiffel • 37100 TOURS • infos@entraide-et-solidarites.fr • N°321 / Février 2023

DOSSIER PAGE 5

Prison : la clé de la réinsertion, c'est l'accompagnement social



INITIATIVE

locale inédite
pour l'aide
alimentaire

Page 3

DÉMÉNAGEMENT

de La Maison :
une opération
délicate

Page 14

VISITEUR DE PRISON

à quoi ça sert ?

Page 11

LA PAUVRETÉ

ne recule plus
en France

Page 16

Faire vivre nos valeurs

En ce début 2023, au nom de l'association je vous présente mes meilleurs vœux, à vous résidentes et résidents, personnes accompagnées par nos différents services, adhérentes et adhérents, bénévoles, salariées et salariés et à vous les fidèles lectrices et lecteurs de Perspectives. La fin de l'année 2022 a été marquée par l'éviction surprise de Mme Marie Lajus, préfète d'Indre-et-Loire. Nous avons pu apprécier à la fois son sens de l'État qui protège les plus démunis et les plus faibles, et son humanité dans l'application des lois et règlements ; avec elle et les services de l'État nous avons engagé des actions positives vers les personnes que nous accompagnons.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Patrice Latron, nouveau préfet d'Indre-et-Loire, et nous espérons pouvoir travailler dans la continuité avec les services de l'État, pour lutter efficacement contre toutes les formes d'exclusion, et avancer sur de nouveaux projets.

Ce premier éditorial de l'année est aussi l'occasion de réaffirmer les valeurs de solidarité et de fraternité qui guident nos actions au quotidien, que l'on soit salariés, adhérents, ou bénévoles : l'accueil inconditionnel des personnes, l'accompagnement dans toutes les circonstances visant à faire retrouver autonomie et dignité, la tolérance, la transition sociale et écologique, l'égalité de traitement pour les migrants, quel que soit leur pays d'origine.

Comme tous les ans, mais particulièrement en 2022, Entraide & Solidarités a vu ses activités évoluer et s'adapter au fil des événements mondiaux et nationaux : guerres, migrations, crises économiques...

En 2023, nous devons toujours conserver à l'esprit ces valeurs de solidarité, d'humanité,

de fraternité et d'universalité sans lesquelles la vie en société perd son sens, et faire vivre et perdurer les projets engagés : lutte contre la précarité alimentaire, hébergement des personnes les plus éloignées d'un toit, hébergement et insertion des réfugiés...



François Ferrisse
Président d'Entraide
& Solidarités

La vie est un vélo

Quand vous lirez cet éditto, 2022 se sera "en allé" et nous aurons ouvert le livre de 2023 en nous interrogeant sur ce qu'il nous apportera...

Le 28 octobre dernier, je participais à la sépulture de Florent Doumenjou au cimetière La Salle de Tours. Né le 31 mai 1943, entré à l'Entr'Aide Ouvrière le 21 avril 1969, animateur dont j'ai fait connaissance lorsque je l'y rejoignis en 1972. Les dimanches après-midi, nous nous y retrouvions pour veiller au bon fonctionnement du Centre Renault, où près d'une centaine d'hommes accueillis et logés par l'association passaient un après-midi pas toujours très calme... Quel que soit le remue-ménage, Florent était toujours souriant, dévoué, attentif...

Le Maître de cérémonie du 28 octobre, où étaient des membres de sa famille de cœur et des amis, avait appris que parmi ceux-ci plusieurs étaient des cyclistes qui vivaient avec Florent des randonnées de haute montagne, là où l'effort renouvelé apporte joie et vrai partage d'amitié. Avec délicatesse, il avait prévu de lire un texte évocateur de ce passé. J'ai plaisir à vous l'offrir en cadeau de nouvelle année. Il vous invite aussi à prendre votre propre élan.

La vie est un vélo

Au commencement, tu es assis et tu attends qu'on te pousse dans le dos. C'est la genèse de ta vie, tu n'es qu'un petit enfant qui grandit crescendo.

*Puis tu te lances, tu pédales, sécurisé par des roulettes qui te stabilisent
Tu découvres tes pouvoirs avec excitation
et une hésitation qui te fragilise.*

*Tu décides de rouler seul et tu ne ressens plus le besoin d'être accompagné
Tu es adulte indépendant, tu guides et conduis ta vie, avec ta seule volonté.*

*Tu escalades les pentes ardues et le dénivelé de cette haute montagne
Ce sont les épreuves de la vie, il ne faut pas abandonner, jouer la gagne.*

*Le vélo représente vraiment le quotidien de la vie
Ne renonce jamais à rouler, persévère, c'est un défi...*

Quelques jours après Florent, un autre ancien de l'EAO décédait : Joseph Lhôte. La messe était célébrée le 4 novembre en l'église de Notre-Dame d'Oé.

Enfin, le samedi 19 novembre, un hommage religieux et familial était rendu à Jean-Marie Perrin, président de l'EAO du 8 juin 2002 au 30 novembre 2006, dont ce Perspectives évoque un peu plus loin le profond engagement à la tête de l'association.

Trois décès rapprochés... Trois visages dont plusieurs lectrices et lecteurs gardent peut-être encore très vivant un fidèle souvenir.

En ce début de nouvelle année, laissons une autre image orienter nos pensées pour 2023.

« À la naissance, on monte dans le train... Au fur et à mesure que le temps passe, d'autres personnes montent dans le train, notre fratrie, nos amis, nos enfants, même l'amour de notre vie... Ce voyage en train sera plein de joies, de peines, d'attentes, de bons jours, d'au revoir et d'adieux.

Le succès est d'avoir de bonnes relations avec tous les passagers pourvu qu'on donne le meilleur de nous-mêmes. On ne sait à quelle station nous descendrons, donc vivons heureux, aimons et pardonnons.

Il est important de le faire car lorsque nous descendrons du train, nous ne devons laisser que de beaux souvenirs à ceux qui continueront leur voyage. Soyons heureux avec ce que nous avons et remercions le ciel de ce voyage fantastique ». (1)

Libres propos de Jean Paillou

(1) Le train de ma vie de Jean d'Ormesson.

Aide alimentaire : du nouveau, dont on se passerait bien

Voir revivre à Tours une forme de « soupe populaire » n'est pas réjouissant. Mais ça ne pouvait plus durer. Trop de gens ne mangent pas à leur faim. Une distribution de repas gratuits est mise en place.

Depuis des années La Table de Jeanne-Marie cuisine et offre des repas partagés sur place (1). De leur côté les maraudes et d'autres structures, jusqu'au café associatif La Barque, ont vu affluer au fil des mois des personnes, pas forcément à la rue, qui cherchaient le moyen de se nourrir au moins une fois par jour. Au point fixe de la maraude d'E&S se retrouvait couramment une centaine de



Christelle Dehghani

personnes. Difficile dans ces conditions de créer un lien, la fonction sociale de tous ces dispositifs s'en trouvait donc dégradée au « profit » de la seule distribution alimentaire.

Alors Entraide & Solidarités a pris l'initiative de s'atteler à un projet, qu'elle a partagé avec l'Association Jeunesse et Habitat et la Croix-Rouge. Et depuis le 30 janvier, des dizaines de repas chauds sont distribués le soir au Foyer des Jeunes Travailleurs, rue Bernard-Palissy.

Christelle Dehghani, directrice générale d'E&S, explique : « Il a fallu trouver un financement et ce ne fut pas simple. Mais la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (l'État) a fini par accorder 150 000 € pour l'année 2023. Mais sans engagement au-delà, si bien qu'il nous faut continuer à chercher des financements pour pérenniser l'initiative. On n' imagine pas que ça puisse s'arrêter après quelques mois... ».

Cet aspect des choses n'est pas l'essentiel pour les bénéficiaires, mais c'est « le nerf de la guerre » contre la précarité alimentaire. Comment l'opération fonctionne-t-elle ?

Christelle : « Nous avons au Sanitas une cuisinerecentralepourfabriquerdesrepas,AJH a une salle de restauration en centre-ville, et la Croix-Rouge a beaucoup de bénévoles. Nous avons donc entrepris de cuisiner du lundi au vendredi une cinquantaine de repas, qui sont distribués gratuitement par des bénévoles et consommés sur place en deux services entre 18h30 et 20h. Orientés au début par les maraudes, les gens reçoivent une carte nominative qui leur permet de venir deux ou trois fois par semaine. Le 115 et les accueils de jour seront également impliqués. C'est ouvert non seulement aux SDF mais à toutes les personnes qui ne peuvent pas se faire à manger, parce qu'elles sont à l'hôtel par exemple. Et on encourage les femmes dans cette situation à se faire connaître... ». Un travailleur social, un jeune en service civique et des bénévoles de la maraude sont présents chaque soir de distribution. Et l'une des conséquences de cette nouvelle initiative est la réorganisation des maraudes, qui est en cours.

(1) La Table de Jeanne-Marie
65 rue Febvotte - 37000 Tours
Tél. 06 88 25 20 96 - latabledejeannemarie@gmail.com

Confrontation des publics

Alors que des bénévoles de la Croix-Rouge assurent eux aussi la distribution des plateaux repas, le rôle de l'Association Jeunesse et Habitat est évidemment central. Sa directrice générale Caroline Joveneaux le détaille : « Le soir, nous ne servons ici qu'une vingtaine de repas à des jeunes résidents. Nous continuons à en fabriquer une trentaine, mis en commun avec ceux d'Entraide & Solidarités. Le choix s'en trouve élargi. Les gens aussi se côtoient, et c'est pour nous un public nouveau, que nous connaissons moins même si nous avons un service d'hébergement d'urgence. Mais cette mixité et cette solidarité peuvent être très productives. Ces nouveaux venus ont un endroit pour poser leurs bagages le temps du repas, leur chien aussi s'ils en ont, charger leur téléphone, etc. On a encore besoin de voir comment ça se passe, mais une des clés de la réussite c'est la présence systématique de trois ou quatre personnes chaque soir... ».

Vu de l'extérieur, ce nouveau service n'est pas tout à fait dans la vocation d'AJH. La directrice admet que le conseil d'administration s'est interrogé sur cette confrontation des publics, dans un lieu où existent des chambres occupées par des résidents. Mais elle rappelle : « Notre projet associatif défend ces valeurs de solidarité. Cette initiative un peu unique est peut-être l'éclosion de quelque chose qui semble nécessaire. A court ou moyen terme en effet, au-delà de la distribution de repas chauds, va peut-être se créer un lieu de lien social où se poser, prendre un café, parler, etc... ».



Caroline Joveneaux

AJH se développe toujours

L'Association Jeunesse et Habitat, que préside Jean-Charles Schmitt, existe depuis 1945, pour « faciliter la mobilité des jeunes et contribuer à leur autonomie ». Elle emploie environ 60 salariés, gère un parc de 301 logements (résidences, sous-location, etc.), occupés par 605 jeunes en 2021. Ils sont en majorité apprentis, demandeurs d'emploi, en Garantie-Jeunes, stagiaires ou étudiants/scolaires. Il faut y ajouter 13 logements qui peuvent accueillir jusqu'à 37 mineurs étrangers (MNA).

Dans les résidences, 200 jeunes bénéficient d'une « veille sociale ». En 2021 a été lancé le dispositif « Autonomise-Toit » qui a permis à 150 jeunes de recevoir un « accompagnement agile ». Les lieux d'accueil répartis dans le département ont reçu 1 300 jeunes pour une information ou un accompagnement. Et le restaurant associatif de Tours, ouvert à tous, a servi 43 000 repas. En 2023, AJH va gérer une nouvelle résidence d'une vingtaine de logements en construction à Tours nord.

Au-devant des sans-abri

La municipalité de Tours a décidé d'organiser cette année encore une « Nuit de la solidarité », comme beaucoup d'autres villes. Le 26 janvier entre 19 et 23 heures, plus de 200 bénévoles se sont partagé les quartiers pour aller au-devant des sans-abri, les recenser et enregistrer leur situation et leurs besoins. Les résultats ne sont pas encore connus. L'an dernier une trentaine de personnes seulement avaient répondu au questionnaire. Il faut y ajouter ceux qui refusent le contact (une dizaine), ceux qui sont dans des squats, sous des tentes en dehors des limites de Tours, dans les hôtels et hébergements d'urgence comme, cette année, le gymnase des Fontaines (lire par ailleurs). Et puis l'important, c'est évidemment ce que font les pouvoirs publics à la suite de ces opérations. Et il faut bien reconnaître que les réponses se font attendre...

Ancien président, Jean-Marie Perrin n'est plus

Les plus anciens salariés ou militants de l'association ont été peinés d'apprendre le décès de Jean-Marie Perrin, le 14 novembre dernier à l'âge de 83 ans. Après des études et une carrière dans le domaine agricole, sa vie professionnelle l'avait conduit à une fonction de direction dans l'industrie laitière. Il revient en Touraine à l'âge de la retraite, et s'engage à l'Entr'Aide Ouvrière dont il assumera la présidence en 2002, succédant à Gérard Plessis, et jusqu'en 2006. « C'était un président très engagé et humaniste. Il était très proche des équipes de salariés et aussi des bénévoles », se souvient une militante de longue date. Jean-Marie Perrin démissionnera à l'occasion d'un différend avec la direction d'alors.



Fabienne Colboc est au centre de la photo

Une députée en visite

Le 16 janvier, le président et la directrice d'E&S ont reçu la députée Fabienne Colboc (Renaissance, majorité présidentielle), au Centre de formation de notre association, dans les locaux du siège. L'élu de la quatrième circonscription d'Indre-et-Loire est plus familière de notre

antenne de Chinon, mais souhaitait mieux connaître Entraide & Solidarités et plus spécialement son activité formation. Le président n'a pas manqué l'occasion de lui rappeler combien nous sommes attachés à la généralisation de la « prime Ségur » à l'ensemble de nos salariés. D'autres parlementaires sont attendus dans les semaines à venir et dans différents services d'E&S.

Un gymnase à défaut d'un toit

On avait cru comprendre qu'il n'y aurait plus de « gestion au thermomètre » et plus de Plans Hiver déclenchés par les préfectures chaque année en novembre. Faute de pouvoir supprimer l'hiver - et les sans-abri ! - l'État garde un œil sur le mercure et déclenche...un Plan Grand Froid quand il descend trop bas. Et c'est heureux.

C'est ainsi que du 15 au 20 décembre puis du 21 au 30 janvier la préfecture

a réquisitionné le gymnase municipal des Fontaines, à Tours sud, pour y abriter jusqu'à 30 personnes. Notre association a accepté de gérer cet accueil, avec l'aide de la Croix-Rouge et grâce à des bénévoles, car il reste ouvert 24 h sur 24, donc sans remise à la rue chaque matin. Il est donc possible de pratiquer un début d'accompagnement des personnes hébergées, qui ne sont pas toujours connues des services compétents.

Contre la proposition de loi « anti-squat »

La Fédération des Acteurs de la Solidarité s'est fortement exprimée à propos du projet de loi sur l'immigration. Elle avait dans ce but mobilisé les structures adhérentes, comme Entraide & Solidarités, et produit une étude très poussée sur l'accompagnement des sans-papiers (1). La Fédération alerte maintenant sur la **proposition de loi dite « anti-squat »**, examinée au Sénat le 31 janvier. Elle considère que « les dispositions prévues constituent une régression significative dans la lutte contre la précarité du logement, en prévoyant notamment des peines de prison pour les locataires en situation d'impayés et pour les personnes occupant des locaux vacants... » Ces mesures interviendraient alors que 2022 a été marquée « par une crise du logement sans précédent, avec deux fois plus d'enfants à la rue ». La Fédération demande l'abandon de cette proposition de loi.

La case prison, sur le chemin d'une double peine



On l'oublie parfois, mais le geste fondateur de notre association, à Noël 1947, il y a donc plus de 75 ans maintenant, fut la main tendue par l'abbé Gaston Pineau à un « sortant de prison », sans abri ni ressources. L'aumônier de la Maison d'arrêt de Tours décida dès lors de secourir tous les « clochards ». Quelques mois plus tard était constituée l'Entr'Aide Ouvrière. Et la première assemblée générale, le 7 février 1949, décida la création d'une autre association, le Comité d'Aide aux Détenus, ayant pour but de s'intéresser à tous les détenus, hommes et femmes, et à leurs familles, sans distinction de race ou de religion. Il est donc patent que dès l'origine, l'association devenue Entraide & Solidarités s'est préoccupée de la vie carcérale et de ses conséquences.

Et on va voir qu'aujourd'hui encore, elle s'efforce d'aider les détenus et leurs familles. Un Tribunal encombré, des personnels débordés, une Maison d'arrêt surpeuplée créent un contexte défavorable à des conditions de détention « normales », et compliquent la réinsertion du détenu qui subit comme une double peine. Comment les associations peuvent-elles agir contre l'exclusion du « sortant », celui qui a pourtant payé sa dette à la société en purgeant sa peine ? Nous le savons bien pour l'avoir expérimenté, et tout le monde en convient dans les milieux judiciaires : c'est par un accompagnement renforcé, individualisé, qu'on pourra à la fois multiplier les peines alternatives, améliorer

les conditions de détention, épargner au détenu la double peine d'une désocialisation, et endiguer les récidives. Mais malgré des améliorations récentes, le budget de la Justice en France reste inférieur à la moyenne des 44 pays du Conseil de l'Europe. Et notre pays serait encore plus mal classé si l'appoint bénévole des forces associatives se retirait...

De multiples activités, militantes ou opérationnelles

Au sein d'*Entraide & Solidarités*, la commission permanente « Prison-Justice » a repris la gestion des activités de l'ancien Comité d'Aide aux Détenus (voir ci-dessous l'historique). Animée par Monique Carriat, cette commission coordonne l'accueil des familles à la Petite maison-Madeleine Perret, se tient informée de la situation des personnes « sous main de justice », de l'évolution des conditions de détention, alerte le cas échéant le conseil d'administration sur des situations ou des perspectives préoccupantes, etc. « *C'est une fonction militante qui exige de conserver un regard vigilant sur le monde carcéral* » souligne Monique.

Dans le même registre, ce groupe de bénévoles organise, seul ou avec des partenaires associatifs, des manifestations destinées à mieux faire connaître au grand public la condition pénitentiaire : « *Depuis des années nous participons aux Journées nationales Prison, avec des témoignages, des documentaires, des conférences-débats. Dans le même but, nous avons construit à l'identique une cellule de la Maison d'arrêt, que nous exposons en diverses occasions. Le public est souvent surpris...* ». À destination d'un public plus ciblé et pour faire acte de prévention, des interventions sont également organisées en lycée.

À titre personnel, Monique Carriat est elle-même visiteuse de prison et écrivain public à la Maison d'arrêt de Tours, où elle s'occupe également de la bibliothèque. Mais au titre de l'association, elle aimerait développer les initiatives en milieu scolaire et envers le public. « *La pandémie et les confinements ont bloqué nos actions, qui sont maintenant reparties...* ».

Mais de façon plus opérationnelle, et discrète, nos différents services travaillent avec les agents du SPIP (Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation) en particulier pour faciliter la réinsertion des sortants de prison. Des travailleurs sociaux sont ainsi amenés à traiter leurs problèmes administratifs, de logement, d'emploi, de formation, voire de santé. Le Pôle social et médical, la direction de l'Hébergement ou celle des Chantiers d'insertion d'E&S, notre Centre de formation jouent ou peuvent jouer à la demande un rôle dans les parcours de retour à la vie sociale. « Nous disposons aussi de trois logements pour des placements extérieurs - c'est-à-dire des personnes qui finissent leur détention en dehors de la Maison d'arrêt - ou réservés à des sortants de prison. Un seul est occupé pour l'instant, c'est dommage ! » déplore Monique Carriat. Par ailleurs, l'association gère le CPCA (Centre de prise en charge des auteur(e)s

de violences conjugales) en Indre-et-Loire, et anime sa mise en place au niveau régional. Là aussi, c'est le plus souvent en collaboration avec la Justice, qui oriente ces personnes vers le service (lire plus loin).

La commission Prison-Justice aimerait étendre toutes ces actions de préparation et d'accompagnement à la sortie, indispensables à la réduction des récidives, en complément du travail de l'administration pénitentiaire. Il y a sept ans, l'association avait commencé de structurer ce service en y affectant une assistante sociale, jusqu'à ce que l'administration crée elle-même ce poste en interne. « Depuis, nos activités sont moins coordonnées. Il y aurait pourtant bien des renforts à apporter dans ce domaine, mais il faut évidemment trouver les financements correspondants » commente Monique. En attendant, comme on le lira ci-dessous, l'association va chercher à développer dans ses services le nombre d'offres de travaux d'intérêt général (TIG).



Monique Carriat

Une surpopulation chronique

La France ne cesse de battre son propre et triste record pour ce qui concerne le nombre de détenus : 72 800 fin 2022, pour 60 700 places. Depuis 30 ans on a construit 25 000 places supplémentaires, et il en manque toujours : « plus on construit, plus on remplit... ». Un quart sont des prévenus, en attente de jugement.

La Maison d'arrêt de Tours ne fait pas exception, et avec un taux d'occupation qui oscille en permanence autour des 200 %, elle se situe même parmi les plus surpeuplées. À l'automne dernier, on y recensait 273 détenus alors que la capacité théorique est de 145 places. En outre, construite en 1935, elle est couramment décrite comme vétuste, avec peu d'espaces collectifs, et l'obligation fréquente de « loger » trois personnes par cellule. Le nouveau directeur de l'établissement, Gérald Pidoux, nommé en septembre dernier, reconnaît lui-même que les conditions de détention y sont « indignes ».

Comme ses prédécesseurs, il va s'efforcer de les améliorer, rendant du même coup moins pénibles les conditions de travail du personnel. Déjà, les cours ont été rénovées, et d'importants travaux doivent se succéder sur les trois ans à venir, qu'il s'agisse de peinture, de mise aux normes ou de distribution des locaux. Mais chacun sait qu'il n'y aura pas de miracle dans ce domaine...

Le monde carcéral n'a jamais été oublié par l'association...

À mesure que se diversifiaient ses activités, notre association aurait pu « oublier en route » la population carcérale. Elle n'est pas la plus nombreuse, ni la plus facile à aider. Un rappel historique montre à l'évidence qu'il n'en est rien.

Il y a ces jours-ci 74 ans que l'association a formalisé son action dans le domaine pénitentiaire. Le 7 février 1949, l'assemblée générale de l'Entr'Aide Ouvrière a décidé de créer un « **Comité d'Aide aux Détenus** ». Déclaré en préfecture le mois suivant, le CAD réunira son premier conseil d'administration le 2 avril. Dès l'origine, il a pour buts d' « accompagner les détenus (et les libérés), leurs familles, et l'information de l'opinion ». Et une trentaine de bénévoles l'animent. Il ne recevra sa première subvention que trois ans plus tard : 100 000 francs du Conseil général.

Dans les années soixante, l'administration pénitentiaire dote la Maison d'arrêt de premiers intervenants professionnels, notamment une équipe médico-sociale et un moniteur de l'Éducation nationale pour s'occuper des analphabètes. De son côté, le CAD anime la bibliothèque, et dispense des cours d' « enseignement ménager » aux femmes détenues. La prison comportera en effet un quartier pour femmes jusqu'en fin 1975. C'est seulement à cette même date que chaque cellule sera dotée d'un lavabo et d'un WC.

L'assemblée générale de 1966 marquera un tournant « politique » en se prononçant pour des « formes de pénalisation plus ouvertes », comme la prison le week-end, la liberté conditionnelle ou la mise à l'épreuve. Ce qu'on appelle aujourd'hui des peines alternatives. Le CAD ne cessera plus d'affirmer son caractère militant, personnifié à partir de mai 1984 par Madeleine Perret qui en devient la cinquième présidente. Au fil des années vont se multiplier les conférences-débats, les sessions de formation et les colloques du CAD seul ou avec la FARAPEJ (Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice) à partir de 1991.

Un autre fait déterminant sera l'achat en 1986 d'une maison au 25 rue Henri-Martin, face à la porte de la Maison d'arrêt. Mise en état par nos chantiers d'insertion, cette « **Petite maison** » ouvre en février 1987, et 21 accueillants bénévoles - le même nombre qu'aujourd'hui - se relaient pour recevoir et informer les familles de détenus avant ou après le parloir (lire par ailleurs). L'équipe recevra le renfort d'une salariée en avril 1998.

Le CAD va continuer de mener une action plus généraliste, de réfléchir et d'agir pour faire progresser les choses par exemple en matière de modernisation du service public, de travail pour les détenus, de récidive, de prise en charge sanitaire, etc. En 1991 sont organisées les premières Journées nationales Prison, et un groupe

de partenaires locaux se met en place, qui existe toujours, pour faire connaître la condition pénitentiaire et développer la prévention auprès des jeunes.

L'Entr'Aide Ouvrière et le CAD ont ainsi cheminé de concert pendant 65 ans. En 2013 la suppression d'une subvention de la Caisse d'Allocations familiales oblige à se séparer de la salariée, et met à mal toute l'activité du



Comité. Mais les bénévoles tiennent bon, sous la présidence de Monique Carriat. En 2015, pour mettre fin à une ambiguïté « congénitale », le CAD étant à la fois dans et hors de l'EAO, les deux associations fusionnent au sein de l'EAO-CAD (qui devient Entraide & Solidarités en mai 2017). En 2017 également, l'association affecte l'une de ses assistantes sociales au travail de prévention de la récidive et de préparation des détenus à leur sortie. Mais en 2020, l'administration crée elle-même un poste d'assistante sociale à la Maison d'arrêt. L'association s'en félicite, mais doit mettre un terme à l'essentiel de son service d'accompagnement. Les confinements successifs vont achever de perturber le fonctionnement y compris de la Petite maison. Elle a ré-ouvert sa porte en 2022, et a été baptisée du nom de Madeleine Perret, décédée deux ans plus tôt.

Petite maison - Madeleine Perret : conviviale, et surtout utile

C'est un outil exceptionnel : un lieu d'accueil des familles de détenus, pour les reconforter et les informer. Un lieu qui contribue par conséquent au maintien du lien familial, et qui aide ainsi au retour des détenus à la vie en société. Et depuis 35 ans, elle fonctionne grâce à des bénévoles !

On lira ci-dessus comment cette Petite maison a été créée par l'association qui s'appelait alors *Entr'Aide Ouvrière*. Le rôle déterminant joué à l'origine, et ensuite, par Madeleine Perret, a amené le conseil d'administration à lui donner son nom l'année dernière. Avant cela, les jours de parloir, les compagnes et les enfants des détenus

attendaient l'heure à la porte, par tous les temps et sans même un abri. Située juste face à la lourde porte de la prison, la maison est un abri chaleureux pour les familles tous les jours de parloir. Les parloirs ouvrent quatre fois une petite heure à la suite l'après-midi. Et chaque visiteur autorisé peut venir une à trois fois par

semaine. Mais beaucoup plus qu'un abri, c'est une rencontre humaine que propose la Petite maison - Madeleine Perret.

Il y a toujours au moins deux personnes derrière la porte, deux parmi les 21 bénévoles, dont 3 hommes, qui se relaient. Et le mercredi et le vendredi, depuis l'an

dernier une animatrice salariée de l'association, Audrey Bernard, se joint à eux. La personne qui pousse la porte se voit proposer un café ou un thé. On ne lui demande ni son identité ni le motif de sa visite, et la conversation s'arrêtera là si elle ne souhaite pas aller plus loin. Dans le cas contraire, et systématiquement si c'est une première visite, les accueillants tiennent à sa disposition toutes les informations et conseils nécessaires : les démarches et pièces à fournir pour obtenir un droit de visite, la réservation des parloirs, des lettres-types, les objets qui peuvent être remis à une personne détenue et le moyen de lui envoyer de l'argent, tout ce qui concerne le courrier, le recours aux visiteurs de prison, les aides possibles - la maison peut servir de relais avec le SPIP et autres services compétents - et plus généralement les droits des détenus.

Si la personne accueillie est accompagnée d'enfants, elle pourra ici changer un bébé ou faire chauffer un biberon en attendant l'heure du parloir. Les enfants ont à disposition des livres, des jeux et des jouets, mais pour des raisons de responsabilité, la Petite maison ne fait pas garderie.

Chaque mercredi depuis des années, une bénévole ou la salariée de l'association Le Livre Passerelle vient d'ailleurs faire la lecture pour petits et grands. Plus encore : divers ateliers sont proposés. Ateliers « bien-être » pour les adultes : jeux de société, coiffure, pose de vernis à ongles, tatouages éphémères... Et ateliers « créatifs » pour tous : perles, bracelets, masques, etc. Et puis des événements sont spécialement marqués, comme Noël avec des colis pour les détenus, des cadeaux et la visite du Père Noël pour les petits. Et la fin d'année où des petits bijoux donnés à l'association viennent décorer un « arbre à bijoux » où chacun peut se servir !

Un support de réinsertion

Au-delà de la convivialité de l'accueil, qui doit être apaisant, ici tous les bénévoles sont formés à l'écoute, et un groupe de supervision des pratiques d'accueil se réunit périodiquement. Le bénévolat ne dispense pas d'exercer dans le respect de la personne et de construire avec elle une rencontre efficace : instaurer une relation de confiance pour permettre l'expression des problèmes et des sentiments, y compris des enfants, sans jamais juger (un espace plus

intime existe à l'étage), dédramatiser la situation, voire restaurer l'identité de la personne, permettre l'échange entre ceux qui vivent la même situation... Bref, le soutien à la famille souvent désorientée doit faire en sorte qu'elle subisse le moins possible les « effets secondaires » de l'incarcération. C'est la condition pour qu'elle devienne au contraire un support de la réinsertion du détenu. La Petite maison-Madeleine Perret, outre la commission Prison-Justice, est supervisée par Nathalie Dréano, directrice du Pôle Insertion Réfugiés-Formation de l'association. Pour l'année qui commence et afin d'élargir encore son aide, après Le Livre Passerelle elle doit conclure un partenariat avec Cultures du Cœur et avec le Relais familial, qui aide de son côté au maintien du lien familial.

La petite maison Madeleine Perret

Ouverte les lundis, mardis,
mercredis, vendredis et samedis,
de 12h45 à 17 h.

25 rue Henri-Martin
37000 Tours
07 64 73 58 02



Audrey (à droite), Marie-Françoise,
bénévole du Livre Passerelle,
avec une maman et son enfant

Plus de 5 000 visites

En 2022, 5 188 personnes ont poussé la porte de la Petite maison-Madeleine Perret, soit 3 511 femmes, 795 hommes et 882 enfants. Le samedi est le jour le plus fréquenté. Les animations de l'année dernière, qui seront sans doute renouvelées, ont enregistré une nouveauté : un concours de dessins d'enfants, qui a fait l'objet d'une exposition. Et puis l'équipe a renforcé ses liens au cours d'un repas convivial en septembre et d'un repas de Noël, tandis que le goûter de Noël a réuni 41 visiteurs extérieurs.

L'association est structure d'accueil pour les TIG

Après une nécessaire remise à jour des postes de travail d'intérêt général, Entraide et Solidarités a ouvert deux postes de TIG en 2021 : l'un à l'épicerie solidaire l'Embarcadère de Chinon, l'autre à la Petite maison qui ne s'appelait pas encore Madeleine-Perret. Dans le TIG, les personnes ont des missions de 100h en moyenne, sans rémunération, pour le compte d'une structure agissant dans l'intérêt collectif. En 2022, l'association a accueilli deux personnes en travail d'intérêt général pour un total de 238 heures réalisées.

Le TIG est une alternative efficace à l'incarcération, qui favorise l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Afin de promouvoir le TIG, le gouvernement a créé en 2018 l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) des personnes placées sous main de justice. Cette plateforme numérique recense et localise en temps réel les offres de TIG. Les conseillers des services pénitentiaires d'insertion et de probation peuvent s'y référer. La référente interne pour les TIG est

Sabine Rebeix, directrice du Pôle social et médical d'Entraide & Solidarités. Dans la perspective d'une extension de notre offre de travaux d'intérêt général, elle doit recenser les tuteurs volontaires au sein de l'association. Et se concerter avec la référente territoriale du Service pénitentiaire d'insertion et de probation, pour voir quel type de poste doit être proposé : nature de la mission, nombre d'heures, etc...

Les auteurs de violences conjugales de mieux en mieux « pris en charge »

Au départ appelé ATHOBA (Accueil thérapeutique des hommes battants, formulation d'origine canadienne), ce service est né en 2007 au sein du Pôle social et médical d'Entraide et Solidarités, après un groupe de travail piloté par la Délégation aux Droits des Femmes. Ce dispositif à l'avant-garde faisait suite à la loi du 12 décembre 2005 qui facilite, sur le plan pénal, l'éloignement de l'auteur des violences du domicile de la victime, tout en prévoyant, si nécessaire, la possibilité d'une prise en charge sanitaire, sociale ou psychologique.

À sa création et pendant 14 ans, ATHOBA a été l'unique centre de prise en charge thérapeutique des auteurs de violences conjugales dans la région Centre-Val de Loire, et parmi les premiers centres spécialisés en France. Il a reçu les premières années 50 à 60 auteurs de violences par an et en 2016, s'est élargi aux femmes auteurs de violences. Et c'est seulement à partir de 2019 que des places d'éviction ont été prévues dans le cadre d'une convention avec le Parquet et la Préfecture, via le 115.

Pour des raisons idéologiques et/ou par crainte de voir ainsi fondre les moyens obtenus de l'État en faveur des victimes, la mise en place de ces dispositifs n'a pas toujours été simple

en Indre-et-Loire comme ailleurs en France, alors qu'ils existent depuis les années 1980 au Canada. Aujourd'hui, les points de vue ont évolué : la nécessité de s'intéresser aux auteurs ne fait plus autant débat que les modalités de leur prise en charge.

Développement et lancement des CPCA en 2020

D'abord envisagée principalement sous le prisme de la protection des victimes, la lutte contre les violences conjugales a progressivement intégré la prise en charge psychologique de l'auteur comme un élément de lutte contre la récidive. Le « Grenelle » de lutte contre les violences conjugales a permis en 2019 de généraliser l'accompagnement des auteurs, et de conforter les initiatives locales de prises en charge. Les Centres de prise en charge des auteurs (CPCA), lancés et cofinancés par le Ministère de l'Égalité des femmes et des hommes, en étroite collaboration avec le Ministère de la Justice, proposent aux auteurs de violences conjugales un accompagnement spécifique.

Un appel à projets a été lancé en 2020 pour créer les 30 CPCA régionaux, et c'est Entraide et Solidarités qui a remporté celui de la région Centre-Val de Loire. Une coordination nationale portée par l'ARLS (association située à

Limoges), est par ailleurs chargée de l'animation de ce réseau.

Le CPCA a vocation à couvrir l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Actuellement il est en activité dans l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Cher et le Loiret. Dans l'Indre le CPCA réalisera les stages de responsabilisation en 2023. Et en Eure-et-Loir, un travail de partenariat est en cours avec les acteurs locaux bien implantés.

L'équipe du CPCA régional est composée de deux secrétaires (pour 1.5 équivalent temps plein), trois psychologues en Indre-et-Loire (pour 1.5 ETP), deux en Loir-et-Cher, deux dans le Loiret, et deux dans le Cher, chacun exerçant pour le CPCA quelques heures par semaine. Une responsable à temps plein, Anne Leroux, coordonne l'activité et le déploiement du CPCA, sous la direction de Sabine Rebeix, directrice du Pôle social et médical d'Entraide & Solidarités.

Le dispositif est principalement financé par le Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, avec une subvention en 2022 versée par la Délégation régionale aux Droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) qui s'élève à



Le 20 octobre dernier, le CPCA a organisé à Tours un colloque avec des intervenants internationaux

312 192 euros pour l'ensemble des activités du CPCA Centre-Val de Loire. Le montant a doublé en 2022 pour le déploiement des trois derniers départements (Cher, Eure-et-Loir et Indre). Des co-financements sont recherchés chaque année auprès du Fonds d'intervention pour la prévention de la délinquance (FIPD), du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), de la Justice et des collectivités. Pour l'Indre-et-Loire en 2022, le FIPD a accordé 15 000 euros, le Ministère de la Justice (SPIP) 7 000 euros et le CLSPD d'Amboise 2 000 euros.

Le fonctionnement

Le CPCA travaille en lien étroit avec les instances judiciaires, et l'ensemble des partenaires du « protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes » porté par la préfecture, dans le but d'apporter une réponse complémentaire à la problématique de violences conjugales. Il est bien sûr membre de ce protocole. Les personnes sont orientées soit par l'Association de contrôle judiciaire et d'enquête de Tours (ACJET) dans le cadre d'un suivi socio-judiciaire et

d'enquête de Tours (ACJET) dans le cadre d'un suivi socio-judiciaire en phase pré-sentencielle (avant le jugement) ; soit par le SPIP dans le cadre d'une obligation de soin en post-sentenciel ; soit encore par le SPIP mais dans le cadre d'une mesure de contrôle judiciaire avec placement probatoire (CJPP), dispositif expérimental avec 10 sites pilotes en France. A Tours, il est porté par le groupe SOS. Enfin, l'auteur peut venir dans une démarche volontaire (en progression, plus de 10 % dans le département).

Pour toute orientation ou démarche volontaire, les personnes sont systématiquement reçues par un psychologue pour un entretien d'évaluation d'une heure, renouvelable une fois. Le psychologue propose ensuite l'orientation appropriée, vers une prise en charge collective ou individuelle. Il n'y a pas de durée limitée de prise en charge. Une personne peut intégrer un suivi dans le cadre d'une obligation de soin, puis décider de poursuivre en tant que volontaire à la fin de son obligation.

Le CPCA peut répondre aux demandes dans un délai relativement court, d'une à deux semaines pour un premier rendez-vous à Tours. Les prises en charge par le CPCA sont gratuites, seul le « stage de responsabilisation » est payant. Le CPCA propose en effet plusieurs modalités de prise en charge adaptées à la personne, à sa problématique et à sa situation familiale et sociale.

De janvier à octobre 2022 en Indre-et-Loire, 125 orientations ont été effectuées et 108 prises en charge (suivis en groupe ou individuel), ainsi que 11 stages de responsabilisation pour 135 inscrits sur l'année entière.

En 2023, les objectifs consistent à finaliser le déploiement sur les six départements, ouvrir un site internet et réaliser une campagne de communication, proposer des actions de formation / information à destination des professionnels, et faciliter l'accès pour les volontaires et ainsi prévenir le passage à l'acte.

Contact

53 rue Marcel-Tribut
37000 Tours
02 47 27 28 01

cpca-cvl@entraide-et-solidarites.fr

Visiteur de prison, à quoi ça sert ?

Plusieurs militants d'Entraide & Solidarités, souvent administrateurs, interviennent à titre personnel directement auprès des détenus. C'est l'occasion de lever le voile sur une activité plutôt méconnue, celle des visiteurs de prison.

A la **Maison d'arrêt de Tours** les personnes détenues, uniquement des hommes, vivent à trois dans une cellule de 9m², y compris les toilettes, les lits superposés, un petit frigo et une table... Il reste à peine 1 m² de libre par personne. Cela 22 à 23 heures par jour, car actuellement une seule promenade quotidienne d'une heure est accordée, l'une des cours étant en travaux. Il n'y a pas de travail pour tout le monde. Quelques activités sont proposées : sport, cours de français et autres, mais tous ne peuvent s'inscrire faute de places. C'est souvent la loi du plus fort qui s'impose...

Pourtant, les détenus sortiront un jour, et on leur demande de se réinsérer dans la société en respectant les lois, les personnes et les biens, si possible avec un logement et un travail... N'y a-t-il pas un paradoxe quand l'enfermement isole autant de la société ?

Des œuvres charitables à l'ANVP

Pendant des siècles, en France, les personnes détenues ont été visitées par des confréries ou congrégations charitables. En 1928 des visiteurs opèrent à Fresnes. En 1931 est créée l'association OVDP (Œuvre de la Visite des Détenus dans les Prisons). Son objet, jusqu'à nos jours, est « d'aider moralement et matériellement les personnes détenues et leurs familles pendant la période de détention, et d'aider les personnes détenues à réussir leur réinsertion sociale lors de leur libération ».

L'OVDP s'appelle maintenant ANVP (Association Nationale des Visiteurs de Personnes sous main de Justice). C'est une association reconnue d'utilité publique (ARUP).

Le « sens de la visite »

Le visiteur bénévole a pour objectif, par ses visites, de rompre la solitude des personnes détenues, leur offrir un **lieu de parole libre** et neutre, une **écoute** et un **soutien**. Le visiteur n'est pas informé de la raison de l'incarcération.

Son objectif est d'**apporter une aide** grâce à une **relation de confiance** avec la personne qui a été désignée par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) de l'établissement. Le visiteur contribue modestement à lutter contre la récidive.

L'agrément

Pour être visiteur, il faut avoir plus de 18 ans et être agréé par l'Administration pénitentiaire. L'agrément est attribué pour un établissement et une durée de deux ans renouvelable.

Les valeurs fondamentales du visiteur (ANVP)

Tous les hommes sont égaux en dignité et en droit. La personne humaine se construit fondamentalement par l'échange, la fraternité et la solidarité. Aucune personne n'est réductible à ses actes. Chacune est susceptible de s'améliorer.

Et les victimes ?

Accompagner les personnes détenues n'est pas incompatible avec le soutien aux victimes. Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres mais de travailler à une réconciliation pour une société apaisée, en évitant si possible la récidive.

Actions des visiteurs et de l'ANVP

L'écoute et l'accompagnement. Le témoignage et le militantisme dans la société, envers les « politiques » et l'administration. La communication, l'information et la sensibilisation du public et des jeunes (écoles, universités...). La formation et le recrutement, l'organisation des Journées Nationales Prison.

Mais aussi, à Tours : animation de la bibliothèque, écrivains publics, concours « À tour de bulles », sur des BD sélectionnées : le prix remis par les détenus à un auteur de bande dessinée s'appelle « À l'Ombre de la Tour d'Ivoire ». Il a été créé en 2020 dans

le cadre du festival « À Tours de Bulles » et avec l'aide de la Ligue de l'Enseignement.

Pourquoi une association comme l'ANVP ?

Parce que « tout seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin » ! Le rôle de l'ANVP est aussi de recruter, former et d'informer les « visiteurs ». Les formations données par l'ANVP sont indispensables : « Écoute et accompagnement », « La justice pénale, initiation et parcours pénal », « Prévention du suicide », etc.

En milieu ouvert

Depuis quelques années, les visiteurs de l'ANVP peuvent également intervenir en Milieu ouvert, c'est-à-dire hors les murs de la Maison d'arrêt.

La mission du visiteur accompagnant :

L'objectif est d'apporter un soutien pour que la personne accompagnée « hors les murs » se détermine, engage des démarches pour qu'à la fin de sa peine, elle soit pleinement à même de vivre dans la société dans de meilleures conditions. En sus des échanges et de la relation qui sont du même type que ceux mis en œuvre dans la visite en détention, le visiteur accompagnant « hors les murs » peut agir pour soutenir la personne accompagnée dans des démarches administratives, la recherche de logement, de travail, tout en gardant la distance nécessaire.

Et les mineurs ?

Les mineurs incarcérés sont suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et non par le SPIP. Jusqu'à présent les Visiteurs n'avaient pas accès aux mineurs. Mais c'est en train de changer car une convention devrait bientôt être signée avec la PJJ pour étendre les visites et accompagnements aux mineurs. Les quelques expériences engagées sont encourageantes, les visiteurs sont perçus comme des « grands parents » bienveillants.

L'ANVP recrute à Tours



Face à ces nouveaux défis, et le besoin de renouvellement de l'équipe de visiteurs à Tours, au nombre d'une dizaine aujourd'hui, l'ANVP a besoin de bénévoles pour intervenir en milieu ouvert. L'équipe qui intervient en milieu fermé est actuellement au complet.

Contacts

• **Adeline Cerisola**
Correspondante ANVP de Tours
Tél. 06 11 83 63 81

• **Philippe Leconte**
Délégué interrégional
Tél. 06 08 32 93 35

Tous les renseignements souhaités vous seront donnés.

Les CPIP et les surveillants

Il faut rendre hommage au travail exceptionnel effectué à la MA de Tours par la plupart des conseillers pénitentiaires et des surveillants qui, dans l'ombre de la société, œuvrent à humaniser ce lieu. Leur travail est souvent ingrat, mal connu et parfois stigmatisé. C'est grâce aussi à eux que les visiteurs peuvent exercer leur bénévolat.

Comment la prison appauvrit les détenus

« Ils sont logés, nourris, blanchis, pendant que les autres travaillent... » : le mythe de la prison « trois étoiles » a perdu du terrain, mais l'opinion reste répandue que les détenus font des économies derrière les barreaux ! Lors des dernières Journées nationales Prison, le 23 novembre à Tours, deux interventions magistrales ont montré le contraire. Celle d'**Ursula Vogt** d'abord, déléguée départementale du Secours catholique, qui restituait l'essentiel de l'enquête nationale de cette organisation sur la pauvreté des détenus publiée en octobre 2021. Pauvres, ils le sont déjà avant leur incarcération : 27 % sont sans ressources, 40 % sans logement fixe et sûr.

Pendant leur séjour en prison, un détenu sur quatre a moins de 50 € par mois pour ses dépenses (plus 30 € d'aide éventuelle « indigence »), alors que le besoin est évalué à 200 €, car ils paient par exemple pour la télévision, le réfrigérateur et surtout le téléphone. L'offre de travail est insuffisante, puisque seuls 28 % y ont accès (ils étaient 50 % en l'an 2000) pour un « salaire » horaire de 2 à 4,60 €. Si on y ajoute la solitude – un quart sont sans lien avec l'extérieur – et la misère affective, le résultat est une « clochardisation » du détenu. Toujours au plan national, cette enquête révèle que seuls 36 % des prisonniers qui avaient un logement arrivent à le conserver. Et ceux qui, à la sortie, se retrouvent à la rue, ont souvent écopé en outre de troubles physiques et psychiques graves. Le Secours catholique s'appuie sur cette enquête pour demander qu'un « accompagnement global » prépare le détenu à sa sortie.

La seconde intervenante aux JNP,



De gauche à droite :
Hélène Ducourant, Philippe Leconte, Ursula Vogt

Hélène Ducourant, sociologue, chercheuse et maîtresse de conférences à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, a rendu compte d'une enquête sociologique sur les dettes des détenus, publiée en février 2022. Celle-ci montre bien l'accumulation de défaillances qui aboutit à l'augmentation des dettes et donc à l'appauvrissement du prisonnier. En vrac : il ne résilie pas son contrat de bail ni ses divers abonnements ; ne paie pas ses impôts le cas échéant ; ses amendes de toutes sortes sont majorées (deux tiers des détenus concernés) ; il attend parfois des mois avant de pouvoir rencontrer une assistante sociale du SPIP, qui aura probablement d'autres priorités que de s'occuper de ses problèmes financiers ; il lui est impossible d'ouvrir un compte bancaire ; son propriétaire a cherché à se débarrasser de ses meubles, etc. Très peu ont recours à une procédure de surendettement (pour la France entière seulement 1 029 cas en dix ans !), alors que sur les dossiers recevables 80 % des dettes

peuvent être annulées. Un placement sous curatelle est parfois inéluctable, mais il accentuera la perte d'autonomie de la personne. L'accès aux droits, y compris aux droits économiques, est donc très entravé par la détention. La pauvreté, souvent manifeste déjà avant l'incarcération, s'aggrave, et rend plus difficile la sortie et la réinsertion sociale et professionnelle. Encore une forme de double peine... Une circulaire du ministre de la Justice en date du 27 mars dernier est destinée à « la lutte contre la pauvreté des personnes détenues et sortant de détention ». Mais avant qu'elle ait produit ses premiers effets... A l'issue de cette conférence et au nom de l'ANVP, Philippe Leconte soulignait la nécessité de rechercher des contrats avec des entreprises extérieures, et l'importance des relations avec l'administration fiscale. Deux pistes pour qu'à la sortie « le droit commun puisse s'appliquer ». Mais sans illusion pour l'instant : « les sortants ont besoin d'être accompagnés ».

• JNPtours@outlook.fr - Tél. 07 71 91 58 31

• « Dettes de détenu.e.s. État des lieux », rapport de recherche réalisé par Hélène Ducourant et Alin Karabel, février 2022.

• <https://extranet.emmaus-france.org/sites/default/files/upload/prisonpauvret%C3%A9/2021RAPPORTPRISON.pdf>

• <https://www.justice.gouv.fr/bo/2022/20220331/JUSK2204097C.pdf>

Du mouvement dans l'Hébergement

L'encadrement du pôle Hébergement de l'association a connu un changement en fin d'année dernière, avec l'arrivée d'Alice Mariaud comme responsable de la résidence CHERPA, rue du Général-Renault à Tours, en remplacement de Cyriac Leroy. Éducatrice spécialisée de formation, elle vient du secteur de la petite enfance et exerçait en dernier lieu comme chef de service à l'association Montjoie. Au CHERPA, elle a la responsabilité d'un établissement de plus de 40 places, dont 12 affectées à l'hébergement d'urgence et 29 en hébergement d'insertion.

Dans le même temps, Cyriac Leroy a été nommé responsable du Slex (Service des logements extérieurs). Depuis le siège de l'association à Tours nord, il gère 260 logements dispersés dans l'agglomération tourangelle et à Loches, et l'accompagnement des occupants qui relèvent de l'hébergement d'urgence, de l'insertion, du logement d'abord, de la demande d'asile...



« C'est bien ce que vous faites, mais... »

La Maison, rappelons-le, c'est le site qui héberge d'anciens SDF dans des tiny houses et des caravanes depuis plus d'un an. Son transfert de Sainte-Radegonde à la rue Edouard-Vaillant - du lit majeur au lit mineur de la Loire - a été précédé d'une réunion pour l'information des riverains.

« C'est bien ce que vous faites, mais pourquoi ici, sur un terrain pollué, pourquoi pas aux Prébendes ?... Il y a des gens ingérables, qui ne veulent pas rallier la société... Ils ont des chiens, ils agressent, les regrouper n'est pas opportun... Que feront-ils de leurs journées, le portail sera-t-il fermé ?... Y a-t-il un programme pédagogique ?... Mon commerce va perdre de sa valeur... Nous serons vigilants, nous ne laisserons rien passer ! ».

Ces extraits donnent le ton des inquiétudes légitimes exprimées le 4 janvier lors de la réunion publique organisée par la Ville, salle du Champ-Girault (photo). Quelques autres intervenants ont fermement soutenu ce qui n'est plus un projet

puisque le dispositif est ouvert depuis fin novembre 2021, sans difficulté particulière de tranquillité publique à Tours nord. Trois adjoints au maire, le sous-préfet à la Relance, le président d'Entraide & Solidarités François Ferrisse, et la directrice de notre Pôle social et médical Sabine Rebeix, ont précisément répondu à toutes les interrogations :

« Le terrain a été dépollué, il accueille 7 tiny, 6 caravanes et quelques bungalows de services, le site sera fermé de 8h à 21h30 avec un gardien la nuit, il y a un règlement de fonctionnement, les résidents vont et viennent librement dans la journée mais les visites sont réglementées.

L'équipe comprend une responsable, quatre moniteurs-éducateurs et deux veilleurs de nuit. Ils mettent en œuvre un accompagnement social et éducatif pour résoudre les problèmes administratifs, de santé, d'insertion professionnelle, etc. Les résidents sont volontaires, ils sont 9 à ce jour. La capacité est de 20 personnes mais ne sera probablement pas atteinte. C'est un programme expérimental, on ne sait pas s'il sera reconduit au-delà de 2024... ». Les riverains sont encouragés à s'exprimer en cas de difficulté, et l'adjointe du quartier s'est engagée à tenir d'autres réunions publiques. L'installation de La Maison et ses résidents a eu lieu les 17 et 18 janvier derniers (voir page suivante).



Le déménagement : une délicate opération

Intense activité les 17 et 18 janvier derniers, pour transférer tout le « dispositif » de La Maison depuis l'ancien camping municipal de Sainte-Radegonde, en bord de Loire à Tours nord, jusqu'au terrain loué à la SNCF, rue Edouard-Vaillant. L'enlèvement des caravanes a été assuré par des bénévoles, François Curis ainsi qu'Éric et Didier, tous deux de Tri 37, parfois aidés par des

résidents eux-mêmes. Et sous la pluie et dans la boue, l'installation sur le nouveau terrain a reçu le renfort d'une équipe des chantiers d'insertion d'E&S.

L'entreprise Agrall (Loire-Atlantique) a ensuite été chargée du déménagement des Tiny Houses et de leur positionnement sur le nouveau site. Celui-ci avait été préparé depuis des semaines par des cadres et salariés de notre Service d'insertion par l'activité économique. Et ce délicat - et coûteux ! - transfert a été supervisé par la directrice générale et celle du Pôle social et médical, avec la responsable du site Pauline Richez, et son équipe, ainsi que Sébastien Meunier, responsable des « moyens généraux » de l'association.



Une fin d'année très festive !



La résidence Camus a accueilli un « marché de Noël » pour toutes les structures d'hébergement



Le père Noël est aussi passé à la Petite maison-Madeleine Perret



Des pensionnaires de Dolbeau ont choisi d'aller au zoo de Beauval



Un concours de dessins

a été proposé aux enfants et jeunes de moins de 18 ans que nous hébergeons dans nos différentes structures. Une partie a été exposée à l'accueil du siège de l'association. Et l'un d'entre eux a été retenu pour illustrer notre carte de vœux 2023, tandis qu'un goûter a permis de féliciter et remercier tous les participants.

La pauvreté ne recule plus en France

La pauvreté est devenue une préoccupation majeure pour beaucoup de Français. Le **Rapport sur la pauvreté en France, édition 2022-2023**, de l'*Observatoire des inégalités* est paru fin 2022. Financé en grande partie grâce à plus de 700 donateurs, cet ouvrage d'une centaine de pages est disponible à la commande sur le site inegalites.fr (10 € hors frais d'envoi).

Quelle est l'ampleur de la pauvreté et comment évolue-t-elle ? Qui sont les pauvres et où vivent-ils ? La réponse à ces questions est essentielle alors

que l'inflation lamine le niveau de vie des plus modestes, et que depuis quinze ans la pauvreté ne recule plus, bien que le modèle social français soit l'un des plus protecteurs.

Dans son troisième Rapport sur la pauvreté en France, l'Observatoire des inégalités, dont le siège est à Tours, dresse un état des lieux complet de la situation sociale au bas de l'échelle des revenus. L'édition 2022-2023 consacre en outre un dossier complet à la grande pauvreté, c'est-à-dire aux deux millions de personnes qui vivent dans des

conditions particulièrement difficiles, voire indignes.

Rigoureux mais destiné à un très large public, le document est rédigé dans un langage clair, sans misérabilisme ni exagération. Autant de connaissances indispensables pour comprendre notre société et fonder les politiques publiques de demain.

Observatoire des inégalités
15 rue Jacques-Marie Rougé
37000 Tours
Tél. 02 47 44 63 08
contacts@inegalites.fr

STARDUST : en CHRS il y a 20 ans

Écrit il y a plus de vingt ans, ce témoignage relate les pérégrinations parisiennes d'une mère et de sa fille, SDF, à la recherche d'un hébergement autre qu'un hôtel minable.



L'auteur n'est pas la première venue : Léonora Miano, originaire du Cameroun, est une figure marquante de la littérature en langue française. Elle est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, lauréate du prix Goncourt des lycéens (2006), du prix Séligmann (2012) et du prix Fémina (2013).

Jeune mère de famille, lasse de l'errance en couple dans les hôtels minables avec un garçon qui ne parvient pas à devenir un homme, elle préfère se débrouiller seule. Sans titre de séjour, elle part à l'aventure avec sa fille. Grâce aux bons soins d'une assistante sociale militante, elle obtient un hébergement de longue durée en CHRS, à Paris, rue de Crimée. Léonora Miano se livre à une description sans concession de ce qu'elle a connu dans ce lieu. Ses compagnes d'infortune, pour la plupart Africaines, ne sont pas épargnées, pas plus que les

conditions d'hygiène, la précarité des locaux et la qualité de la nourriture. Quant aux encadrants, ils sont également observés et critiqués sévèrement. Elle dresse quelques portraits émouvants de femmes à la dérive et rend compte d'une tentative de révolte vite réprimée. Elle survit. « Je m'accommode de mon mieux de cet avatar d'une version du paradis absurdement ratée... »

Dans cet univers glauque, le passage d'une chambre collective décrite de manière très réaliste, à une immense chambre double est un vrai rayon de soleil. L'auteur n'est pas comme les autres femmes, elle a un projet : obtenir le titre de séjour

définitif auquel elle a droit (sa fille est née en France de père Français), intégrer une maison maternelle et terminer ses études (elle a une licence). Bien entendu, elle veut garder sa fille. Derrière le récit, la révolte est toujours présente : contre le laisser-aller de ses compagnes, leur absence de projet, contre les méfaits du colonialisme, contre l'indignité des structures proposées aux SDF. Ouvrage militant, certes, qui nous décrit des pratiques vieilles de vingt ans. À lire pour voir ce qui depuis a vraiment changé. L'écriture est vive, sans fioritures, c'est plein de références poétiques et musicales.

Pierre Trinson

Perspectives

4 numéros par an
ISSN-L 0981-6178
Rédaction & administration :
46 avenue Gustave-Eiffel
37100 TOURS
Tél. : 02 47 31 87 00
Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication :
François Ferrisse
Comité de rédaction :
Jean-Paul Mercier,
Jean Paillou,
Pierre Trinson

Mise en page & image :
Studio Kakao
Impression :
Les presses de Touraine,
Tours
Gestion des abonnements :
Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr
www.entraide-et-solidarites.fr
[entraideetsolidarites](https://www.facebook.com/entraideetsolidarites)